



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
 Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
 E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

TARIFS DE LA BILLETTERIE DU THEATRE L'ECLAT POUR LA SAISON 2026-2027

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
 VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
 VU la délibération du conseil municipal n° 0033-2026 en date du 20 mars 2026 portant délégation au Maire ;

CONSIDÉRANT la nécessité de fixer les tarifs de billetterie du théâtre l'Eclat pour la saison 2026-2027,

Le Maire décide de fixer les tarifs de la billetterie du théâtre l'Eclat pour la saison 2026-2027 (de septembre 2026 à juin 2027) comme suit :

SAISON 2026-2027	3 catégories de tarifs			Formules 3 PASS (nominatif)		Tarif réduit*
		A	B	C		
Plein		21 €	15 €	8 €	PASS 3 spectacles : 39 € (soit 13 € la place)	Réservé aux moins de 18 ans, aux étudiant-e-s, demandeur-euse-s d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux, du RSA, de l'AAH (avec un-e accompagnateur-ice) et de l'ASPA.
					PASS 5 spectacles : 50 € (soit 10 € la place)	
	Réduit *	16 €	11 €	6 €	PASS 7 spectacles : 56 € (soit 8 € la place)	

TARIF HORS CATEGORIE (Concert de Gauvain Sers et de Médine) : 25 € la place

PASS POUR LE FESTIVAL LE NOOB : 16 € par personne

TARIF SCOLAIRE PRIMAIRE : 3 € par élève

TARIF SCOLAIRE SECONDAIRE : 5 € par élève

TARIF CE

	A	B	C	Tarifs Réduits *
Plein	19 €	13 €	6 €	Réservé aux moins de 18 ans, aux étudiant-e-s, demandeur-euse-s d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux, du RSA, de l'AAH (avec un-e accompagnateur-ice) et de l'ASPA.
Réduits *	14 €	9 €	4 €	

TARIF BILLET A VISIBILITE REDUITE – TRIANGLE DU BAS

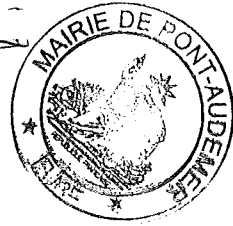
	A	B	C	Tarifs Réduits *
Plein	18 €	12 €	5 €	Réservé aux moins de 18 ans, aux étudiant-e-s, demandeur-euse-s d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux, du RSA, de l'AAH (avec un-e accompagnateur-ice) et de l'ASPA.
Réduits *	13 €	8 €	3 €	

Fait à Pont-Audemer, le 15

Le Maire



Alexis DARMOIS



Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le 17/06/2026
ID : 027-200077329-20260615-DEC_0238_2026-AU

